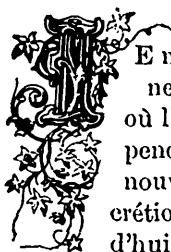


SOUVENIRS D'UN AUTRE AGE



E ne touche pas encore au moment solennel où l'on songe à écrire ses mémoires, où l'on en parle du moins ; mais déjà cependant je m'incline vers les générations nouvelles, et commets volontiers des indiscretions sur le passé. Je voudrais aujourd'hui marquer en quelques lignes l'impression que m'a faite ce passé tel que je l'entrevois en entrant dans la vie. Depuis lors, tout a bien changé ; le caractère et l'allure des hommes en scène se sont modifiés. Le régime constitutionnel a fait son œuvre et façonné un nouveau type. Pour se rendre compte du changement, qu'on essaie de replacer dans le cadre parlementaire ces personnages de haute taille et de ferme maintien qui resteront l'honneur du Parlement du Bas-Canada ; qu'on se rappelle M. Papineau au fauteuil présidentiel, M. Bourdages et M. D.-B. Viger sur le parquet de la Chambre, M. A.-N. Morin et M. Etienne Parent dans la presse ! Y a-t-il, parmi les personnages en vue, une seule figure qui nous fasse songer à celles-là ? Imaginez l'équivalent des 92 résolutions, ce formidable dossier des griefs du pays alignés en ordre de bataille ; et jugez de l'effet qu'il produirait si on le présentait à la Chambre Provinciale ! Le colosse ne